

## *L'AJEFNB VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE NOUVELLE ANNÉE !*

### *RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE LA JUSTICE*

C'est en novembre dernier qu'avait lieu une rencontre avec le ministre de la Justice, l'hon. **Greg Byrne**. Votre Conseil d'administration était représenté par les membres suivants : Serge Rousselle, Pierre E. Gionet et Honoré J. Bourque. Les discussions avec le ministre Byrne se sont avérées intéressantes. Les membres ont pu l'informer des différents dossiers sur lesquels se penche l'Association. Un mémoire a été présenté au Ministre. Vous pouvez le consulter en visitant le site Web de l'Association.

### *DOSSIERS DE REVENDICATION*

**Assurance** - Un processus d'harmonisation de la *Loi sur les assurances* avec les autres provinces atlantiques est en cours. En ce qui a trait au Nouveau-Brunswick, l'Association a reçu les **assurances** du ministre Byrne que la nouvelle *Loi sur les assurances* respecterait les exigences linguistiques de la loi actuelle.

**Éducation** - À la suite de la diffusion du rapport du *Comité d'étude de la structure de gouverne parentale*, l'Association a émis un communiqué de presse dénonçant le fait que le rapport n'abordait pas la question de fond de la constitutionnalité de la *Loi sur l'éducation* de la province. Le modèle

proposé est présenté par le *Comité* comme un compromis, alors que l'article 23 de la *Charte* n'est sujet à aucun compromis. Le *Comité* n'a pas saisi l'importance des exigences constitutionnelles de la gestion scolaire en milieu minoritaire. Ce dossier est à suivre...

**Égalité linguistique** - Un comité interne de l'AJEFNB, composé de Luc Desjardins, de Gérard Snow, de Marie-France Albert et de Serge Rousselle, doit présenter un rapport prochainement qui proposera des modifications importantes à la *Loi sur les langues officielles*. Ce rapport fait suite à celui que Michel Doucet avait préparé pour l'Association.

**Incarcération** - Le deuxième volet de notre étude vient d'être terminé. L'Association va maintenant préparer un rapport final qu'elle diffusera au gouvernement et à tout autre organisme qui s'intéresse à cette question, afin de faire avancer ce dossier.

**Magistrature** - Le Nouveau-Brunswick doit modifier sa loi pour créer un poste de juge supplémentaire à Campbellton. L'Association veut s'assurer que le nouveau poste créé soit comblé par une personne bilingue. De plus, l'Association s'est prononcée pour une juge francophone à Moncton pour remplacer le juge Paul Godin qui vient tout juste de prendre sa retraite. Nous lui souhaitons

d'ailleurs beaucoup de succès dans ses nouveaux projets.

### ***L'EXISTENCE DES COURS SATELLITES SERAIT-ELLE MENACÉE ?***

Est-ce que le ministère de la Justice prévoit, dans les prochains mois, abolir certains cours satellites dans la province ? Il semblerait que ce ministère soit en train d'étudier la viabilité de certaines cours satellites, notamment à Néguaac. Le contrat de location pour la Cour provinciale de cette municipalité n'a pas encore été renouvelé... En plus, il semblerait que certains procureurs doivent maintenant noter le nombre d'heures qu'ils passent dans les cours satellites. L'Association surveille ce dossier de très près.

### ***SERVICES JURIDIQUES***

***Guide juridique*** — La rédaction du *Guide* achève ! Sa diffusion se fera tout probablement en février 1999. Les membres, ainsi que d'autres organismes acadiens, recevront **gratuitement** un exemplaire.

***Recueil d'actes juridiques*** — La production du **5<sup>e</sup> tome** dans la série du *Recueil d'actes juridiques* qui porte sur le **droit des baux** est commencée. Vous avez encore le temps de nous faire parvenir vos précédents portant sur les baux. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

La toute nouvelle édition des ***Règles de procédure annotées du Nouveau-Brunswick*** devrait bientôt paraître. Nous vous rappelons que cet ouvrage sera bilingue et comprendra les règles de procédure. Vous serez avisés dès que la nouvelle édition sera terminée.

***Site Web*** — Venez nous visiter sur l'internet, à l'adresse suivante : **www.ajefnb.nb.ca**. Vos commentaires et vos suggestions sont les bienvenus !

### ***RENOUVELEZ VOTRE ADHÉSION !***

Il n'est pas trop tard ! Pour ceux et celles qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion à l'AJEFNB, vous avez encore le temps ! Nous vous rappelons qu'en tant que membre, vous recevrez non seulement certains ouvrages **gratuitement**, mais bénéficierez également d'un prix réduit sur la plupart des ouvrages publiés par l'Association. En plus, si vous le désirez, vos noms et domaines d'exercice professionnel seront affichés sur notre site Web. Ne tardez plus !

### ***NOUVEAUX VISAGES AU CONSEIL***

Votre Conseil d'administration compte deux nouveaux membres : il s'agit de **J. Nathalie Thibault**, qui représente maintenant la région de Fredericton en remplacement de Diane Audet-Léger, et de **Guy Dumas**, qui représente maintenant la région Restigouche, en remplacement de René Arseneault. Nos félicitations aux nouveaux membres et nos sincères remerciements à René Arseneault et à Diane Audet-Léger pour leur excellent travail.

### ***ACTIVITÉ CONJOINTE AVEC L'ÉCOLE DE DROIT***

***Conférence-débat*** : En octobre dernier, l'AJEFNB et l'École de droit organisaient une conférence-débat portant sur *La Convention européenne des droits de l'homme et la Charte canadienne des droits et libertés : éléments de comparaison*. Les professeurs Philippe Jestaz, de l'Université de Paris XII, et Pierre Foucher, de l'Université de Moncton, y ont participé.

### ***STAGIAIRES***

Les finissants et les finissantes de la classe 1999 de l'École de droit de l'Université de Moncton cherchent des cabinets où ils et elles pourront faire leur stage. Ne les oubliez surtout pas !

### ***ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE***

La prochaine AGA de l'Association, qui devait avoir lieu à Bathurst en juin 1999, aura lieu à

**Memramcook**, le 29 mai 1999. À noter dans votre calendrier !

---

***Le Bref*** est publié par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

*Président* Serge Rousselle

*Adresse* AJEFNB  
Pavillon Adrien-J.-Cormier  
Université de Moncton  
Moncton (NB) E1A 3E9

*Téléphone* (506) 853-4151

*Télécopieur* (506) 853-4152

*Courriel* [ajefnb@umoncton.ca](mailto:ajefnb@umoncton.ca)

*Site Web* [www.ajefnb.nb.ca](http://www.ajefnb.nb.ca)

---